

Martigny, le 7 novembre 2022

Martigny poursuit ses investissements importants et en revoit l'ordre

Dans un contexte général marqué par la crise énergétique, l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêts sur le marché des capitaux, la Ville de Martigny a éprouvé des difficultés à élaborer son budget 2023 qui présente un léger découvert. La situation financière de la ville reste saine. Les investissements se poursuivent avec des modifications dans l'ordre des priorités. Le Conseil général se réunira le 13 décembre 2022 pour se prononcer sur ce projet.

La Ville de Martigny prévoit un budget 2023 légèrement déficitaire de 695'460 francs, soit un total de charges s'élevant à 121'104'970 francs pour des revenus de 120'409'510 francs. La marge d'autofinancement de 6'755'440 francs ne permettra pas de couvrir les investissements planifiés ; la Ville devra ainsi recourir à l'emprunt. Le montant brut des investissements s'élève à 27'650'000 francs, dont 19'055'000 francs à la charge de la Municipalité.

La crise énergétique, l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêts, la baisse des recettes fiscales combinée à la compensation des effets de la progression à froid, les amortissements liés aux précédents investissements ou encore la mise en application de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), pèjorent indubitablement le ménage communal. En intégrant ces éléments qui font pression sur les recettes et qui induisent une augmentation sur les charges, l'élaboration du budget 2023 s'est avérée difficile. Les autorités ont finalement atteint leur objectif qui visait à présenter un projet de budget réfléchi et qui permettait de maintenir la qualité des infrastructures et des prestations de la Ville, à l'image de la gratuité des bus pour les seniors, de l'accompagnement aux particuliers pour l'efficacité énergétique, de la distribution des chèques-famille ou encore du soutien aux associations sportives et culturelles.

Le Conseil municipal confirme son haut niveau d'investissements de 27'650'000 francs. Le montant net à la charge de la Ville s'élève à 19'055'000 francs. Au vu de la situation économique incertaine, il a cependant fallu prioriser et échelonner dans le temps les projets d'importance. « Hiérarchiser nos gros investissements au lieu de les condenser sur le court terme nous permettra d'assumer les différents éléments financiers et de mieux les anticiper », précise Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de la Ville de Martigny.

Dans son programme d'investissements, la Ville a inscrit la construction d'une école primaire en priorité. Hormis la poursuite des travaux de réaménagement de l'Avenue de la Gare, de ceux de sécurisation et d'aménagement de la Dranse, de rénovation de la Salle de gym de l'Ecole du Bourg ou du bâtiment du Centre de Loisirs et de Culture, la Ville va entamer la construction du Passage inférieur de la Rue des Neuvilles, au printemps prochain. Il sera également question de transformer les locaux de l'Ecole-Club Migros en UAPE ainsi qu'en bureaux administratifs. La Municipalité, appuyée par Sinergy, poursuit également l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments ainsi que l'extension du Chauffage à distance (CAD) et du Froid à distance (FAD) qui s'inscrivent dans le Plan directeur des Energies. La déchetterie, la Place de Vison à Charrat, la STEP, feront aussi l'objet d'aménagement et de travaux. Au-delà des projets concrets, la Ville va investir dans la préparation des éléments liés au PA4 ainsi qu'à ceux du nouvel EMS du Castel.

La Ville de Martigny soumettra son projet de budget 2023 au Conseil général, le 13 décembre 2022.